

Emplois à la Défense : Poursuivre notre mobilisation sous toutes ses formes !

Parce que rien n'est jamais inéluctable, la **CFDT Défense** continuera son action et son engagement contre la réforme en cours.

Depuis 2008 et plus récemment depuis l'actualisation du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, la **CFDT** n'a eu de cesse de s'impliquer pour revendiquer une autre approche du dossier défense.

La vision en cours ressemble de trop à celle du passé et consiste à définir l'outil défense à l'aune de la calculatrice de Bercy.

La crise financière et la dette publique n'ont fait qu'aggraver le processus.

Et c'est bien la Défense qui a contribué le plus, année après année, à la réduction du budget et des ambitions de la fonction publique d'Etat. Mais les voix qui s'opposent à la démarche en cours sont de plus en plus nombreuses.

Parce que les enjeux géostratégiques s'emballent, que les besoins d'interventions du côté de l'Afrique sont de plus en plus pressants et devront malheureusement s'inscrire dans la durée.

La Décision Ministérielle 2015 est passée quasi inaperçue, alors qu'elle organise la suppression de milliers d'emplois civils et militaires et des fermetures de sites.

Le préfet maritime de l'Atlantique a convoqué cette semaine les organisations syndicales locales pour leur communiquer les chiffres précis de la déflation d'effectifs (231 personnels militaires et 189 civils) dans la cadre d'une désormais classique Commission Régionale de Restructurations.

Mais on a relevé la tête du côté de la Bretagne, et on a refusé d'acter un nouvel affaiblissement. Et des actions intersyndicales ont été lancées pour dénoncer les 422 suppressions de postes sur la Base de Défense de Brest-Lorient.

Parce que rien n'est inéluctable quand on est convaincu de la légitimité de nos revendications, la **CFDT Défense** débattrà, négociera et n'hésitera pas à mobiliser pour amplifier le rapport de forces.

La Défense, avec ses personnels civils et militaires, ses missions au service de la nation, ses compétences et son maillage territorial, appellent davantage à une autre politique, et ne peut se satisfaire d'une simple déclaration présidentielle qui promet une sanctuarisation.

Si la défense est sacrée, alors le ministère de la défense doit redevenir un ministère prioritaire, c'est notre conviction.

LUC SCAPPINI